

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION HAUTS-DE-FRANCE
EXPOSITION SAINT-THOMAS-DE-CANTERBURY – LA PIERRE & L'ESPRIT

Le Maire de la Ville de CREPY-EN-VALOIS (Oise),

Vu la délibération du Conseil municipal n° DEL2021-10-04 du 26 octobre 2021, transmise au contrôle de légalité le 27 octobre 2021, portant délégation de pouvoir au Maire en application de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Considérant le souhait de la Ville d'organiser une exposition temporaire « Saint-Thomas-de-Canterbury, la pierre & l'esprit », au sein du Musée de l'archerie et du Valois,

DECIDE

Article 1 :

Une subvention est sollicitée auprès de la Région Hauts-de-France, dans le cadre du dispositif « Expo », pour l'organisation d'une exposition temporaire « Saint-Thomas-de-Canterbury, la pierre & l'esprit », du 14 juin au 10 novembre 2025, au sein du Musée de l'archerie et du Valois.

Article 2 :

Le montant de la subvention sollicitée est de 7.000 €, soit 7,81 % du budget total prévisionnel de l'exposition.

Article 3 :

La présente décision est soumise aux mêmes règles que celles applicables aux délibérations, et il en sera rendu compte au prochain Conseil municipal.

Fait à Crépy-en-Valois, le 11 juin 2025

Par délégation du Conseil municipal,
Virginie DOUAT,
Maire de Crépy-en-Valois



PUBLICATION

Date de mise en ligne sur le
site Internet de la Commune :

12 JUIN 2025